

## 4 Économie

## Relance des programmes immobiliers de la SNI

## La CDC signe un accord avec le groupe brésilien Andrade Mendonça

MSM

Libreville/Gabon

UN protocole d'accord tripartite a été signé, le 18 juillet dernier entre la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le groupe brésilien Andrade Mendonça et la Société nationale immobilière (SNI), pour la reprise des programmes immobiliers de la SNI.

L'objet de ce protocole d'accord porte précisément sur la reprise et la fi-

nalisation des chantiers à l'arrêt de la SNI, notamment à Owendo, Akanda et Nkok.

"Le redémarrage et la finalisation des programmes de logements entamés est une préoccupation chère au président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, qui a placé la problématique du logement et de l'accès à la propriété au cœur de son projet de société", a indiqué le directeur général de la CDC Herman Régis Nzoundou Bignoumba.



Photo : Maxime Mhindo

La délégation brésilienne et le DG de la CDC sur le site de la SNI "Opus One Nkok".

Après une prise de contact au Brésil effectuée par les dirigeants de la CDC et de la SNI, du 24 au 26 juin 2018, une délégation d'Andrade Mendonça a effectué une mission de travail à Libreville du 16 au 18 juillet 2018.

Ce séjour a permis aux investisseurs brésiliens d'entreprendre une visite de l'ensemble des chantiers inachevés de la SNI dans la zone de Libreville et ses environs, pour non seulement s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, mais surtout d'évaluer les

moyens à consentir pour leur achèvement.

Il faut savoir que la Caisse des dépôts et consignations (CDC) du Gabon est une institution financière publique investie des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement.

Créée en 1977, Andrade Mendonça est un groupe brésilien de bâtiment et travaux publics installé dans l'Etat de Bahia.

## Gestion durable de la faune / Signature d'un accord de coopération entre la FAO et le gouvernement

## Vers une filière légale de viande de brousse

MSM

Libreville/Gabon

Avec l'appui de l'Union européenne, la FAO et le Gabon s'engagent à concilier sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales et conservation de la faune sauvage au Gabon en expérimentant l'organisation d'une filière « viande de brousse » légale et durable associée à une diversification des sources de protéines alternatives.

DANS le cadre des initiatives visant à promouvoir la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté au Gabon, le Coordonnateur du bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Helder Muteia, et le ministre des Eaux et Forêts, en charge de l'Envi-

ronnement et du Développement durable, Jacques-Denis Tsanga ont signé, le 18 juillet 2018, dans les locaux dudit ministère, un accord de coopération portant sur le projet intitulé : « Gestion durable de la faune sauvage pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales ».

D'un montant approximatif de 3 500 000 dollars (environ 2 milliards de francs) couvrant une durée de cinq ans, ledit projet s'inscrit dans le cadre du programme global « Gestion durable de la faune », une initiative financée par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie intra-ACP du 11e FED. En Afrique centrale, il concerne le Gabon, la République Démocratique du Congo et la République du Congo.

Pour la FAO, ce programme présente le double objectif de conserver la faune sau-



Photo : D.R.

Le représentant-résident de la FAO, Helder Muteia, en compagnie du ministre Jacques-Denis Tsanga.

vage, les écosystèmes et les services qu'ils rendent, tout en améliorant les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations qui dépendent de ces ressources pour leur bien-être.

Pour cela, il vise plus spécifiquement à expérimenter une exploitation légale et durable d'espèces ani-

males résilientes à la chasse par les populations rurales et autochtones, tout en augmentant ou en diversifiant les apports en protéines provenant de sources alternatives.

Au Gabon, le projet sera mis en œuvre sur un site pilote du département de Mulundu, dans la province de l'Ogooué-Lolo par le Centre de coopération in-

ternationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), sous la supervision de la FAO, maître d'ouvrage du programme et en collaboration avec les deux autres partenaires du consortium concepteur du programme, le Centre pour la recherche internationale en foresterie (Cifor) et la Wildlife conservation society (WCS).

« Le gouvernement de la République du Gabon a à cœur de promouvoir un développement qui valorise de multiples façons son capital naturel exceptionnel – tout en le respectant – au bénéfice, en premier lieu, du bien-être des populations. Nous nous réjouissons de ce que de ce projet s'inscrit dans cette vision », a indiqué le ministre Jacques-Denis Tsanga.

Pour la FAO, le projet contribuera à la réalisation de plusieurs Objectifs de

développement durable (ODD) liés à la sécurité alimentaire, à la gestion durable des terres et à la protection de la biodiversité. Notamment à l'ODD 15, selon lequel cette année « le braconnage et le trafic d'animaux sauvages restent de vives sources d'inquiétude ».

« Le projet repose sur une approche intégrée innovante pour relever des enjeux de taille, jusqu'ici souvent considérés comme contradictoires, à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la préservation de la biodiversité. Au regard de ces enjeux, la FAO et ses partenaires sont heureux de pouvoir mettre au service du Gabon des expertises multidisciplinaires et multi sectorielles dans le cadre de ce projet ambitieux », a souligné Helder Muteia.

## Finance

## Finatra diversifie ses métiers avec le lancement de l'affacturage

AEE

Libreville/Gabon

LA financière transafricaine (Finatra), filiale du groupe BGFI a présenté dernièrement à la presse, lors d'une cérémonie de signature des conventions de services entre Finatra, Assinco et Coface, son nouveau produit dénommé "Affacturage", qui rentre

dans le package de son offre commerciale destinée aux grandes entreprises, PME, PMI et aux professionnels.

« L'affacturage est un mode de financement qui accompagne les entreprises dans la gestion de leur poste clients afin de financer leur cycle d'exploitation. En effet, grâce à ce mode de financement, Finatra mettra désormais à la disposition de sa clientèle – entreprises



Photo : Abel Eyeghe

Les trois parties signataires de l'accord autour de la table.

et professionnels – de la trésorerie en contrepartie des créances clients cédés », a expliqué le DG de Finatra, Hygin Ankama. Avant d'ajouter : « il arrive qu'une entreprise ait des tensions de trésorerie ; elle subit des délais de règlement de ses factures après avoir fourni des prestations à un tiers. Pour répondre à ces entreprises, Finatra procède au rachat de ces créances (les fac-

tures) en contrepartie d'une mise à disposition de la trésorerie en 72 heures et en assure le recouvrement ».

Pour conclure, le DG de Finatra a souligné que l'affacturage est un produit qui regroupe les trois services essentiels : le financement immédiat des factures, la gestion du poste clients et la prévention contre les risques impayés.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/07/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	20/07/2018	5 413,78
		USD	1,1588	1USD =	566,066	1 USD	583,683	DOW JONES	20/07/2018	25 089,81
		CAD	1,5351	1CAD =	427,306	1 CAD	455,575			
		JPY	130,9800	1JPY =	5,008	100 JPY	529,221			
		GBP	0,8930	1GBP =	734,571	1 GBP	783,388			
		CHF	1,1622	1CHF =	564,410	100 CHF	60 194,20			
		ZAR	15,6003	1ZAR =	42,048	100 ZAR	4 444,21			
		MAD	11,0220	1MAD =	59,513	1 MAD	62,86			
		CNY	7,8553	1CNY =	83,505	1CNY	86,01			
		KES	116,9400	1KES =	5,609	1KES	5,78			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
20 Juillet 2018: 73,65